

Lundi 3 décembre 2018



COMMUNIQUE DE PRESSE

Ambition 2024 : la Région Île-de-France et le Groupe ADP présentent leur stratégie pour l'accueil des visiteurs

Valérie Péresse, Présidente de la Région Île-de-France et **Augustin de Romanet**, Président-directeur Général du Groupe ADP ont signé aujourd'hui une convention de partenariat « Ambition 2024 », qui définit la stratégie commune pour l'accueil des visiteurs nationaux et internationaux, notamment dans la perspective des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024.

La qualité de l'accueil et du service constitue un facteur clé de l'attractivité de la destination et son amélioration constante est donc un enjeu déterminant. Comme premières portes d'entrée des touristes en France et en Europe, les aéroports parisiens sont une vitrine de la première capitale mondiale du tourisme.

Afin d'améliorer l'expérience visiteur, la convention prévoit la transformation **des neuf Points Information Tourisme à Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly**, répondant à une vision de l'accueil enrichie et renouvelée. Produits d'un partenariat entre la Région Ile-de-France et le Groupe ADP, ces espaces physiques sont des lieux privilégiés d'information touristique déployés dans les terminaux.

Pour répondre aux attentes des touristes de 2024, un tout nouveau dispositif sera progressivement déployé :

- **des personnels seront dorénavant en mobilité**, en salle de livraison bagage notamment. Au plus près des besoins des passagers, ils fourniront ainsi des conseils ciblés et proposeront une gamme de produits et services touristiques enrichis ;
- **le design et l'équipement des espaces** sera revu pour plus d'ouverture, avec notamment l'installation de nouvelles interfaces digitales ;
- **l'ouverture d'un dixième Point Information Tourisme** est prévue dans le futur bâtiment de jonction de l'aéroport de Paris-Orly, dont la mise en service sera effectuée au printemps 2019 ;
- **de nouveaux produits, comme le Paris Region Pass, seront vendus dans nos Points Information Tourisme** offrant une meilleure expérience à nos visiteurs, une large offre de produits culturels et touristiques, ainsi qu'une offre permettant une connexion wifi et une couverture cellulaire dans notre destination.

Pour la région Île-de-France, cette convention s'inscrit dans la stratégie mise en place au travers du Schéma Régional du Développement du Tourisme et les Loisirs 2017-2021, qui a pour objectif de renforcer la qualité de l'offre touristiques et de réinventer la destination pour faire de Paris Ile-de-France une expérience unique et offrir aux visiteurs une qualité d'accueil conforme à sa position de leader mondial. Ce partenariat avec le Groupe ADP vient s'ajouter à l'ensemble des initiatives de la région Île-de-France pour favoriser le tourisme : l'amélioration des transports, avec un investissement de près de 24 milliards d'euros d'ici 2025, le nouveau site www.visitparisregion.com, qui permet de se tenir informé des événements et d'acheter en ligne des prestations touristiques, le renforcement du « bouclier de sécurité » pour assurer la sécurité

sur les sites touristiques et la mise en place d'un Fonds propreté afin de financer des actions de nettoyage dans toutes les communes franciliennes.

Le Groupe ADP poursuit pour sa part sa stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de service pour en faire pleinement bénéficier la destination Paris Ile-de-France et plus globalement la destination France. La transformation des terminaux est engagée avec des projets comme le bâtiment jonction de Paris-Orly, la liaison des terminaux 2B et 2D ou encore la fusion des satellites internationaux du terminal 1 à Paris-Charles de Gaulle. Jusqu'en 2020, le Groupe ADP va y consacrer plus de 700 millions d'euros par an. Alors que le trafic aérien mondial devrait croître de 3,6% tous les ans jusqu'en 2036, le Groupe ADP prépare la construction du terminal 4.

Une amélioration significative des dessertes de l'aéroport sera par ailleurs opérée d'ici 2024. La mise en service du CDG Express, la liaison directe qui reliera Paris (la gare de l'est) à l'aéroport Paris-Charles de Gaulle en 20 minutes, permettra d'accueillir les passagers aériens et les Jeux Olympiques dans de bonnes conditions. Ce projet majeur, l'implantation de quatre gares du métro du Grand Paris d'ici 2024, l'arrivée des lignes de métro 14 et 17 à Paris-Orly et Paris-Charles de Gaulle, renforceront l'attractivité des plateformes parisiennes.

"Nous devons chaque jour faire des aéroports parisiens une vitrine vivante et moderne qui valorise la France et sa capitale, son art de vivre et son hospitalité. Plus que jamais pour les Jeux Olympiques en 2024, nous devons offrir aux visiteurs une expérience unique et une qualité d'accueil parmi les meilleures du monde. C'est le sens du partenariat aujourd'hui renouvelé et enrichi avec la région Ile-de-France qui détermine les grandes étapes jusqu'en 2024. Je me réjouis par ailleurs qu'aujourd'hui tous les feux soient au vert pour la réalisation du grand projet CDG Express, alors que toutes les étapes franchies ces derniers mois prouvent que nous n'avons jamais été autant en ordre de marche" a indiqué Augustin de Romanet, Président-directeur général du Groupe ADP.

Valérie Péresse, Présidente de la Région Île-de-France a déclaré « Nous agissons au quotidien pour la qualité de l'accueil et de service offerte aux touristes français et internationaux qui arrivent en Île-de-France. Nous recevrons cette semaine les professionnels du commerce, de l'hôtellerie et du tourisme franciliens pour faire avec eux le point sur les événements qui se sont déroulés à Paris depuis 2 semaines. J'attends des mesures de sécurité extrêmement renforcées de la part du Gouvernement pour que Paris ne revive pas cette situation de chaos, sachant que les images qui tournent en boucle abiment l'image de la France. Quels que soient les bons résultats du tourisme cette année, nous ne pouvons pas nous reposer sur nos lauriers et nous devons continuer à déployer des mesures innovantes pour améliorer toujours la qualité de services de la destination. La convention de partenariat qui est signée aujourd'hui est d'autant plus importante que notre Région va accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024, un levier crucial pour que les touristes viennent découvrir l'Île-de-France. »

Contacts Presse :

Région Île-de-France : laureen.favier@iledefrance.fr / 01 53 85 78 15

Lola Bourget, responsable pôle Médias et Réputation + 33 1 74 25 23 23

Relations Investisseurs : Audrey Arnoux, responsable des Relations Investisseurs +33 1 74 25 70 64 - invest@adp.fr

Le Groupe ADP aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2017, le groupe a accueilli sous sa marque Paris Aéroport, plus de 101 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,3 millions de tonnes de fret et de courrier et près de 127 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger par sa filiale ADP International. Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2017, le chiffre d'affaires du groupe s'est élevé à 3 617 millions d'euros et le résultat net à 571 millions d'euros.

Aéroports de Paris SA au capital de 296 881806 euros. Siège social : 1 rue de France, Tremblay-en-France 93290. RCS Bobigny 552 016 628. www.groupeadp.fr